

LES FRUITS VÉNÉNEUX DE LA COHABITATION...

A partir du moment où les mécanismes judiciaires sont utilisés à des fins politiques, la démocratie est en danger.

Le concept de «*responsabilité collective*» est d'essence totalitaire.

A la suite de malversations commises au comité d'entreprise de la *Caisse primaire d'assurance maladie* de Paris, un immense dispositif policier a été mis en place dont le but évident n'est pas de faire la lumière sur des agissements individuels délictueux, mais de tenter de déstabiliser la *Chambre syndicale des employés de Sécurité sociale de la région parisienne*, en mettant ses militants dans l'incapacité de remplir leur mission.

Plus de 75 interpellations. Yvon Lheur, 58 ans, militant intègre, souffrant d'affection cardiaque, incarcéré plusieurs jours. Dans quel but? Personne ne saurait sérieusement soutenir qu'Yvon Lheur aurait pu seulement être tenté de se «*soustraire à la justice*». Jean Garabuau, secrétaire général de la Chambre syndicale, lui aussi militant intègre dont chacun sait que, pas plus qu'Yvon Lheur, il n'est mêlé ni de près ni de loin aux agissements délictueux des quelques brebis galeuses. Arrêté chez lui par un commando de dix gendarmes et emmené manu militari devant un juge d'instruction alors qu'il suffisait et, chacun le sait, d'une simple convocation pour qu'il se rende dans le cabinet du juge d'instruction.

Que signifie toute cette mise en scène inspirée de mœurs en usage chez Jaruzelski, sinon de tenter d'intimider?... Dans quel but et au service de quels intérêts?

Décidément, la politique de cohabitation donne des fruits particulièrement vénéneux.

Alors que faire? Certains qui voudraient «*faire confiance à la justice de leur pays*» nous demandent de nous taire tout en s'affirmant «*convaincus de l'honnêteté d'Yvon Lheur et de Jean Garabuau*».

Cette attitude est totalement inacceptable et indigne d'un militant ouvrier.

Nombreuses sont les démocraties mortes de la lâcheté (précédant les ralliements honteux) des «*démocrates*».

Quand les libertés sont menacées, on ne peut, quel que soit le prix à payer, que faire front.

C'est ce qu'a fait notre Confédération, en rendant publique la résolution votée par la *Commission exécutive confédérale*, à l'unanimité, le 2 octobre, et que nous publions ci-contre.

Alexandre HÉBERT.